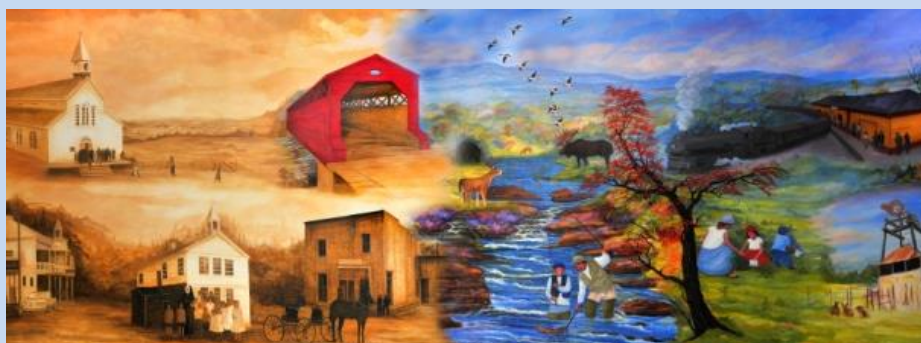




Municipalité de
La Macaza
53, RUE DES PIONNIERS
LA MACAZA (QUÉBEC) J0T 1R0



Bulletin d'informations novembre 2016

Mot de la mairesse

Chères macaziennes et chers macaziens,

Nous voilà déjà rendus à la dernière édition du Bulletin municipal pour l'année 2016. Sa parution mensuelle a débuté en 2014 et c'est par vos nombreux commentaires que nous comprenons toute l'importance que vous accordez à notre bulletin. La volonté du conseil municipal est de poursuivre sa fréquence mensuelle pour l'année 2017.

Il faut préciser que notre Bulletin est le travail d'une petite équipe. Merci aux bénévoles et aux employés municipaux qui mettent également la main à la pâte, sans vous, ce ne serait pas possible.

Vous trouverez dans ce bulletin le « Rapport de la mairesse sur la situation financière de l'année 2015 », vous le trouverez également sur le site internet et il sera disponible, sur demande, à la municipalité. Ce rapport a été déposé à la séance du conseil du 14 novembre. Je vous invite à en prendre connaissance, vous y retrouverez les informations sur les finances, sur les contrats donnés de plus 25 000\$, sur les projets réalisés, etc.

La séance régulière du conseil se tiendra le 12 décembre à 19 h 00. Vous avez des idées, des commentaires? Nous voulons les connaître. Le conseil sera là pour vous entendre dès 18 h 00. Venez nous rencontrer. C'est pour vous que nous travaillons, pour le mieux-être de tous les citoyens et citoyennes de La Macaza.

Je vous invite à la présentation du budget 2016. Une séance extraordinaire est prévue le mardi 20 décembre à 19 h 00.

Je termine en vous souhaitant en mon nom et au nom du conseil et des employés municipaux, un « Joyeux temps des Fêtes ». Que cette période de réjouissances vous permette de célébrer avec votre famille et vos amis (es).

Céline Beauregard
Votre mairesse

Sommaire

Mot de la mairesse	1
Horaire des fêtes	
Rapport de la mairesse	2
Mot du directeur général	7
Faits saillants	8
Rapport d'urbanisme	9
Travaux publics	
Décorations de Noël	
Nourrissage des chevreuils	
RIDR	10
Conférence BOMARC	
Club entrepreneurs	
Paniers de Noël	11
Messe de Minuit et jour de l'an	
Message de l'Abbé St-Amour	
Pour les jeunes lecteurs	12
Bibliothèque	13
Maison de la culture	14
L'âge d'or	
Bingo dinde	
Calendrier des événements	

Pour rejoindre la municipalité:

Tél. : 819-275-2077
Fax : 819-275-3429
Courriel : info@munilamacaza.ca

En cas d'urgence, vous pouvez rejoindre le Service des travaux publics ou l'employé de garde au (819) 278-5074

Pour recevoir les communiqués de la municipalité, veuillez envoyer votre adresse courriel à: info@munilamacaza.ca

Date de tombée de la prochaine édition
17 janvier
Prochaine parution
Janvier 2017

Le bureau municipal sera fermé du 26 décembre au 2 janvier. Nous serons de retour mardi le 3 janvier pour reprendre l'horaire habituel.
Pour toute urgence, veuillez communiquer avec la ligne d'urgence des travaux publics au (819) 278-5074.



RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2015

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

DOCUMENT PRÉSENTÉ LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2016

Chers citoyens, chères citoyennes, membres du conseil municipal

Il me fait plaisir, conformément à l'article 955 du code municipal du Québec, de vous présenter le rapport sur la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2015. Tel qu'il est prévu par la Loi, ce rapport doit être déposé au moins quatre semaines avant le dépôt du budget pour adoption et sera publié dans les médias, le «Bulletin municipal», le site web de la Municipalité et sera disponible sur demande au bureau municipal.

Le présent rapport vous informera sur les états financiers 2015, le dernier rapport du vérificateur externe ainsi que du programme triennal d'immobilisations. Il traitera également des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice actuel et des orientations générales du prochain budget. Finalement, conformément à la Loi, je déposerai la liste des contrats de plus de 25 000\$ octroyés au cours de la dernière année, ainsi que la rémunération accordée aux élus.

Permettez-moi de remercier tout le personnel de la Municipalité pour leur travail fait avec le souci constant que le travail soit bien fait au moindre coût, particulièrement l'adjointe à la trésorerie qui fait part de beaucoup de rigueur dans l'exécution de ses fonctions.

2. États financiers et rapport du vérificateur pour l'année 2015

Préparés sous la supervision du vérificateur externe, monsieur Daniel Tétreault CPA auditeur CA, les états financiers vérifiés de l'année 2015, déposés en février 2016, faisaient état d'un excédent (surplus) de 324 481\$ durant cet exercice financier. Les revenus de l'année 2015 ont été de 2 883 362\$ pour des charges de 2 558 881\$, incluant les amortissements.

La Municipalité disposait d'un surplus libre de 615 282\$, une somme que la Municipalité peut affecter selon ses besoins sans aucune forme de contrainte. Il faut noter qu'il n'y a pas eu en 2015, comme nous l'avions fait en 2014, de transfert effectué dans notre fond vert qui doit servir à des projets touchant l'environnement. Ce fonds réservé contient toujours un montant disponible de 209 870\$. L'introduction des bacs bruns sera certes une occasion où la Municipalité pourrait utiliser ce fond réservé à des fins environnementales.

Selon le rapport du vérificateur externe, c'est une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de La Macaza que démontrent les états financiers au 31 décembre 2015.

Il est intéressant de jeter un coup d'œil à certains indices de gestion utilisés par le MAMOT pour comparer l'effort fiscal à La Macaza par rapport aux autres municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle et même par rapport à la moyenne du Québec.

Ainsi, on se rend compte que le taux global de taxation uniformisé (TGTU) par unité d'évaluation imposable est de .8160 comparativement à .9809 pour les municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle et 1.081 pour l'ensemble des municipalités du Québec de municipalités de 1000 habitants. Autrement dit, l'indice d'effort fiscal à La Macaza est de 75 comparativement à 91.82 pour la moyenne des autres municipalités de la MRC.

Par ailleurs, les charges prévisionnelles nettes (dépenses) par 100\$ de RFU se situent à 1.1464\$ à La Macaza, à 1.387\$ en moyenne pour les autres municipalités de la MRC et une moyenne de 1.4404\$ pour l'ensemble des municipalités du Québec de taille comparable.

Quant au taux d'endettement en 2015, il était de 0.36\$ par 100\$ d'évaluation à La Macaza comparativement à une moyenne de 1.31\$ pour les autres municipalités de la MRC et de 2.10\$ pour la moyenne de l'ensemble des municipalités comparables.

Évidemment, on souhaite toujours que ça coûte le moins cher possible. Il n'en reste pas moins que ces indicateurs démontrent que la santé financière de la Municipalité est en bon état et que les charges se situent en comparaison à un niveau plus qu'acceptable. Comme le dit l'expression, quand on se compare, on se console.

3. Notes aux états financiers

Les notes du vérificateur externe aux états financiers s'adressent aux membres du conseil sans obligation de les rendre publiques. L'audit du vérificateur avait pour objectif l'expression d'une opinion sur les états financiers consolidés et a comporté la prise en considération du contrôle interne portant sur la préparation et la présentation fidèles des états financiers consolidés. Dans le cadre de l'audit, le vérificateur n'a relevé aucune déficience qui réponde à la définition d'une déficience importante. La seule note qu'il a relevée porte sur une faiblesse au niveau de la séparation des tâches en contrôle interne. Le directeur général va s'assurer que cette faiblesse soit corrigée.

4. Équité salariale

La Loi sur l'équité salariale imposait aux municipalités de faire l'exercice de l'équité salariale pour les emplois féminins. Cet exercice a été fait en 2016 et les emplois féminins ont été corrigés.

5. Rôle d'évaluation

Le rôle d'évaluation est un rôle triennal, ce qui signifie qu'il est revu tous les trois ans. En 2017, il y aura effectivement un nouveau rôle d'évaluation. Globalement, le rôle d'évaluation montre une baisse d'au-delà de 4%. Le rôle d'évaluation permet de fixer le taux de taxation annuel. Pour conserver les mêmes revenus, il est fort probable que le conseil doive revoir le taux de taxation. Il est donc important de noter que ce n'est pas parce que le taux de base change que cela signifie une augmentation des taxes à payer. Il faut cependant noter que la baisse de l'évaluation de 4% est une baisse moyenne. Nous sommes conscients que certains verront une baisse d'évaluation qui pourrait être inférieure à 4% alors que pour d'autres ils verront une hausse de leur évaluation. La baisse globale est une moyenne et la municipalité n'a d'autre choix que de travailler avec la moyenne de la baisse d'évaluation.

6. Indications primaires pour l'année 2016

Le budget adopté pour l'année 2016 prévoyait des revenus de 2 786 190\$ incluant le remboursement de 21 200\$ pour la dette à long terme. Nous prévoyons terminer l'année avec un léger excédent des revenus sur les dépenses.

6.1. Programme triennal d'immobilisation 2016-2018

Pour les années 2016 et suivantes, le programme triennal d'immobilisation 2016-2017-2018 adopté en décembre 2015 prévoyait :

Année 2016

Projet	Coût	Réalisé	En cours	Non réalisé
Planification des mesures d'urgence	10 000\$			X
Écocentre garage	40 000\$			X
Travaux de voûte	8 000\$			X
Salle communautaire	200 000\$			X
Stationnement piste cyclable	45 000\$			X
Clôture de planche à roulettes	2 500\$			X
Stationnement /Lac Macaza	25 000\$			X
Études pour résidence personnes âgées	2 000\$			X
Barrage lac Chaud	25 000\$		Étude en cours	
Bornes sèches (4)	8 000\$	Réalisées (3 bornes sur 4)		
Plieuse	3 000\$	X		
Bibliothèque	11 000\$	X		
Muret-Chemin de l'Aéroport	7 000\$	X		
Enseigne La Macaza (aéroport)	3 000\$	X		
Remplacement véhicule voirie-camionnette	60 000\$	X		
Rétrocaveuse	125000\$	X		
Réseau routier	336000\$	X		
Pergola	10000\$	X		
Démolition (3) bâtiments terrain chemin des Cascades	10000\$	X		
Ouvre-porte garage	3000\$	X		

Année 2017

Résidence personnes âgées	225 000\$
Réseau routier	168 000\$

Réseau routier	168 000\$
Remplacement véhicule 6 roues	70 000\$

Année 2018

Réseau routier	251 000\$
Remplacement véhicule 10 roues	250 000\$

TOTAL 2016-2017-2018 : 1 897 000\$

Comme vous êtes en mesure de le constater, une partie seulement de ce qui avait été prévu dans le programme triennal 2016-2018 pour l'année 2016 a été réalisé. D'une part, le programme était peut-être trop ambitieux. D'autre part, les changements à l'administration ont certes retardé un certain nombre de projets. Enfin un programme d'immobilisation est évidemment un programme d'intentions. Pour ce qui est du réseau routier, même si les travaux ont débuté tardivement, la très grande majorité des travaux prévus ont été réalisés.

7. Autres réalisations en 2016:

Embauche d'un nouveau DG et d'un nouveau DGA
Poste d'inspecteur en bâtiment qui a changé de responsable
Embauche d'un nouvel inspecteur en bâtiment saisonnier
Réalisation de plusieurs activités culturelles et de loisirs
Modifications à la réglementation en urbanisme
Renouvellement de l'entente de l'agglomération Rivière-Rouge-La Macaza (Québec)
Élection partielle suite au décès du conseiller Jean-Marc Dubreuil
Négociation de la convention collective des employés cols blancs et cols bleus
Réalisation du bulletin municipal
Politique MADA
Révision de la politique sur le harcèlement
Révision du code d'éthique et de déontologie des élus
Activités de protection des lacs et de l'environnement (CRE Laurentides et Bassins versants)
Mise en place d'un panneau numérique indicateur de vitesse
Mise en place d'une borne de recharge pour véhicules électriques
Citation du pont couvert Macaza comme bien patrimonial

8. Orientations générales de l'administration, du prochain budget 2017 et du programme triennal d'immobilisation

En 2017, nous entrevoyons travailler sur les priorités suivantes :

Engagement d'un (e) coordonnateur (trice) aux loisirs à temps partiel et planification des activités
Embauche d'une adjointe administrative à temps partiel
Rédaction d'une planification stratégique
Interventions sur le réseau routier
Modifications à la réglementation en urbanisme
Mise en place de la collecte des matières organiques
Achat d'un camion 10 roues
Remplacement véhicule urbanisme (véhicule électrique)
Planification mesures d'urgence
Écocentre garage municipal
Salle communautaire
Barrage lac Chaud
Stationnement piste cyclable
Projet de résidence personnes âgées

En décembre prochain, le conseil déposera son budget pour l'année 2017 et le plan triennal d'immobilisation 2017-2019. Le budget vous précisera les engagements du conseil pour la nouvelle année concernant tant l'administration que des travaux à réaliser. Il faut également noter que 2017 est une année d'élection générale.

9. Rémunération des élus

Tel que requis par l'article 11 de la «Loi sur le traitement des élus», voici le traitement accordé à vos élus en 2016. Chaque conseiller reçoit une rémunération de base annuelle de 5312\$ et une allocation annuelle de 2 656.32\$ pour un total de 7 968.32\$. La Mairesse reçoit, pour sa part, une rémunération de base de 15 712.20\$ et une allocation annuelle de 7856.10\$ pour un total de 23 568.30\$.

10. Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ en 2015

Conformément à l'article 955 du code municipal, je dépose la liste de tous les contrats de l'année 2015 comportant une dépense de plus de 25 000\$ ainsi que tous les contrats d'un même fournisseur totalisant une dépense totale dépassant 25 000\$:

Contrats octroyés de 25 000\$ et plus en 2015

Les Agrégats de Labelle inc.	Réserve 2016	27 777.48\$
Ministre des Finances	Sureté du Québec	178 455.00\$
MRC d'Antoine-Labelle	Quotes-parts	148 083.62\$
Ville de Rivière-Rouge	Quotes-parts	244 331.61\$
Claude Hébert	Contrat matières résiduelles	76 640.89\$
Aon Hewitt	Régime de retraite des employés	48 033.95\$
Doris Nadon	Déneigement	63 871.10\$
RIDR	Gestion des matières résiduelles	56 572.41\$

11. Contractants dont les contrats totalisent plus de 25 000\$ en 2015

Les Agrégats de Labelle inc.	200 002.39\$
F. Clément et fils inc.	33 022.78\$
Hydro-Québec	26 453.25\$
Métal Gosselin	29 386.83\$
Les Entreprises Sylvain Bélanger	31 231.50\$
Les Transports en vrac	91 770.57\$

Dans cette dernière liste de fournisseurs, la Loi oblige de divulguer tous les montants de 2 000\$ et plus et dont le total dépasse 25 000\$. La liste que l'on retrouve ici peut comprendre pour un fournisseur des factures de moins de 2 000\$. Nous avons préféré donner le montant total versé à ces fournisseurs au cours de l'année 2015.

12. Conclusion

À la lecture de ce rapport, vous avez un portrait de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2015, mais également une idée des travaux réalisés en 2016 puisque j'y traite du programme triennal d'immobilisation 2016-2018. Comme vous pouvez le remarquer, le réseau routier demeure la principale dépense annuellement. Entretien du réseau routier et vouloir l'améliorer exige des sommes importantes et beaucoup de travail. Nous en sommes conscients. Mais cela doit se faire également en s'assurant de conserver une municipalité en bonne santé financière, ce qui est notre première préoccupation. Conformément à la Loi, une séance extraordinaire aura lieu le 20 décembre 2016 à 19h en vue d'adopter le budget 2017 et le programme triennal d'immobilisation 2017-2019, séance à laquelle vous êtes cordialement invités à assister et à participer.

Merci à toutes et à tous.

Céline Beauregard

Mairesse



Des nouvelles de l'Hôtel de Ville

Une nouvelle année financière

Novembre est une période occupée à la direction générale, un moment charnière dans une année municipale. En effet, c'est le mois de la préparation du budget pour l'année qui va suivre bientôt. Le budget est évidemment une série de chiffres qui présente un équilibre entre des revenus escomptés et les dépenses qui seront effectuées tout au long de la prochaine année. Au-delà des chiffres, il y a ici un travail de planification, car il faut imaginer toutes les activités qui devraient se réaliser dans l'année qui suit.

Comme l'a souligné la mairesse dans son rapport sur la situation financière 2016, il y a un élément important qui va intervenir directement dans la préparation du budget 2017, c'est l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation. C'est important que tous comprennent bien les conséquences d'un nouveau rôle d'évaluation pour bien comprendre leur compte de taxes en 2017.

Le rôle d'évaluation est important puisque c'est à partir des valeurs inscrites au rôle que nous pouvons déterminer le taux des taxes. Comme on l'a déjà mentionné, le rôle d'évaluation subit une baisse générale de 4.9%, ce qui signifie que la valeur de l'ensemble des immeubles a chuté de ce pourcentage.

La conséquence pour la fixation du taux de taxes est que pour obtenir exactement les mêmes revenus en 2017 par rapport à 2016, il faut ajuster le taux de taxes à la hausse. Il est donc important de comprendre que ce n'est pas parce le taux de taxes va augmenter que, individuellement, votre compte de taxes va augmenter.

Ceci étant dit, il faut aussi être conscient que pour fixer le taux de taxes, nous travaillons avec le pourcentage global de la baisse du rôle d'évaluation, pourcentage global qui traduit dans les faits une moyenne. Quand on dit moyenne, cela signifie que tous les immeubles ne suivent pas la moyenne. Ainsi, il y a des immeubles qui ont subi une baisse supérieure à la moyenne et d'autres qui ont subi une hausse supérieure à la moyenne. Cela se traduira sur les comptes de taxes avec des baisses pour certains et des hausses pour d'autres et qu'un grand nombre sera dans la moyenne. Ceci est inévitable malheureusement. Quoi qu'il en soit, nous allons chercher le taux de taxes le plus près possible des besoins financiers pour rencontrer les dépenses.

Du côté des dépenses, il faut être réaliste et pragmatique. Il faut d'abord se rendre compte qu'il y a des dépenses dites incompressibles, donc des dépenses sur lesquelles le conseil n'a pas de choix ni de marge de manoeuvre. Par exemple, pour la dépense de la Sûreté du Québec, nous recevons une facture pour laquelle une municipalité n'a réellement rien à dire. Il en va ainsi de plusieurs dépenses. Que l'on pense également aux quotes-parts de la MRC, de la RIDR, des contrats de déneigement, des matières résiduelles, de l'éclairage de rues, des assurances, de l'électricité, de l'internet et de la téléphonie. Il faut ajouter qu'en 2017, il y a une élection générale qui générera des dépenses auxquelles on ne peut se soustraire.

Pour rendre des services, il faut bien sûr du personnel. Encore là, il y a des fonctions qui ne peuvent être questionnées : celle de la direction générale qui est prévue au code municipal, de la trésorerie, de la réception, de l'urbanisme et en voirie.

Théoriquement, certains postes peuvent être questionnés et existent suite à des choix faits par les élus bien entendu, mais qui répondent généralement à la demande de citoyens. Par exemple, une bibliothèque n'est pas une dépense obligatoire, mais elle répond à un besoin maintes fois exprimé par la population. C'est la même chose en horticulture. On peut constater concrètement les impacts positifs sur les espaces verts et les différents aménagements qui font la fierté des citoyens. On peut également questionner les équipements des loisirs : une patinoire, un terrain de tennis, un parc de skate. On pourrait les animer davantage. On peut également questionner certains travaux effectués par le service des travaux publics au-delà de l'entretien de base. Mas je puis témoigner que ceux qui sont offerts actuellement ne pourraient subir de coupe sans rencontrer beaucoup de grogne de la part des citoyens. De façon générale, je peux dire sans me tromper que l'on souhaiterait en avoir encore davantage. Et faire moins de choses à l'interne ne voudrait pas dire non plus que certains travaux ne devraient pas être confiés à l'externe.

Avec le temps, certains postes n'ont pas été comblés. C'est le cas d'un (e) adjoint (e) administrative. En 2017, il est prévu d'embaucher une personne trois jours par semaine. De même, le conseil a convenu d'engager une personne aux loisirs trois jours par semaine.

Quand on fait le tour des dépenses, on se rend vite compte que les dépenses inutiles ou vraiment questionnables sont pratiquement inexistantes. Il est normal que les citoyens posent des questions et que tous ne soient pas nécessairement en accord avec certains choix. Cela fait partie de la vie démocratique.

Ce dont je puis assurer les citoyennes et citoyens de La Macaza est que la préparation du budget est un exercice rigoureux et que le suivi des dépenses est également un exercice tout aussi rigoureux et que nous tenterons de présenter un budget le plus réaliste possible dans les circonstances.

Jacques Brisebois

Directeur général

COMMUNIQUÉ

Faits saillants de la séance ordinaire du conseil municipal du 14 novembre 2016

- Suite à la lettre rédigée, distribuée et publiée par Claude Champagne, la mairesse a effectué une mise au point indiquant que d'aucune façon elle n'est intervenue auprès de l'organisme « La maison de la culture » pour favoriser indument cette dernière suite à la décision du conseil de ne pas acquérir le bâtiment de la vieille école. L'auteur de la lettre a également été avisé que d'éventuels propos relevant de la désinformation ou de la diffamation seraient soumis au procureur de la municipalité.
- Les élus ont résolu de rembourser un montant de 450\$ pour une taxe de collecte des matières résiduelles perçues en trop au 1394 chemin du Lac-Chaud.
- Une résolution a été adoptée afin de permettre au directeur général et à son adjoint de mandater une firme d'ingénieurs et une firme d'architectes pour préparer les plans et devis pour la rénovation de la salle communautaire de manière à pouvoir ensuite aller en soumissions.
- Le directeur général et son adjoint ont été autorisés à signer le formulaire de demande de financement de patrimoine canadien pour la fête du 1^{er} juillet 2017.
- 300\$ ont été octroyés au Salon des aînés par la résolution 2016.11.244 pour l'organisation du Salon des aînés 2017.
- Le conseil a résolu d'acheter une publicité dans le guide et la carte touristique des Hautes-Laurentides au coût de 595\$.
- Un montant de 100\$ a été octroyé afin d'encourager les élèves de 3^e secondaire de l'École du Méandre, où étudient des jeunes de La Macaza, dans le cadre de leur campagne de financement pour leur voyage à New York.
- Un budget de 2000\$ a été voté pour l'organisation du traditionnel dépouillement de l'arbre de Noël pour les enfants.
- Le conseil a résolu de renouveler l'entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne division Québec au montant de 165,76\$ pour l'année 2017.
- Les élus ont résolu d'appuyer les démarches de Labelle afin d'exiger la présence d'une ambulance 24h par jour, 7 jours sur 7 à Labelle afin de desservir entre autres les secteurs des lacs Caché, Clair et Mitchell.
- Les résultats de l'appel d'offres pour l'achat d'une rétrocaveuse au coût de 145 641,40\$ ont été approuvés à majorité.
- Les dépenses effectuées dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARM) ont été approuvées et le directeur général a été autorisé à compléter et à signer le formulaire de réclamation afin d'obtenir la subvention de 11 000\$ qui avait été prévue.
- Un résumé des demandes de la municipalité par rapport à la sécurité et à l'entretien du réseau routier a été adopté et sera envoyé au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports.
- Les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge ont été adoptées et seront prises en considération dans l'élaboration du budget 2017 de la municipalité.
- Les élus ont résolu de participer au programme d'achat de produits économiseurs d'eau et d'énergie d'Hydro-Québec. Ainsi, 50 trousses seront achetées au coût de 10\$ l'unité puis redistribuées aux citoyens. Plus de détails vous seront communiqués sous peu à cet effet.

Étienne Gougoux

Directeur général adjoint

Ce document se veut un simple résumé des faits saillants des informations, délibérations et décisions du Conseil Municipal en assemblée publique de Conseil et est publié à titre informatif seulement et n'a, par conséquent, aucune valeur légale à cet égard. Toute personne désireuse de connaître la nature exacte des informations qui apparaissent au présent bulletin doit consulter le texte du procès-verbal dûment adopté par le Conseil Municipal, disponible, notamment sur le site internet de la Municipalité.

Rapport d'urbanisme octobre 2016

• Permis généraux émis	30
• Inspection des permis et qualité des services	104
• Dossiers qualité des services fermés	13
• Courriels et messages téléphoniques reçus	227
• Courriels envoyés	114
• Les données pour les retours d'appels et les appels faits par le service ne sont pas compilées.	

Yves Séguin
Inspecteur en urbanisme et environnement

Mot du chef d'équipe-Travaux publics

Nous sommes à terminer les travaux qui avaient été prévus par le conseil municipal pour l'année 2016. Je suis assez fier du travail accompli et des travaux réalisés même si nous avons dû les débiter plus tard que je ne l'aurais souhaité. Au moins, on peut constater des améliorations à plusieurs endroits et le matériel qu'on appelle du « bleu » est très apprécié.

Maintenant, il faut se préparer pour l'hiver. Nous avons été choyés par la nature jusqu'à maintenant. Mais on ne sait jamais...il faut donc être prêts au cas où...Et nous sommes prêts. Tous pourront constater que la réserve de sable est complétée près du garage municipal. D'autre part, les camions et la machinerie ont été examinés et préparés pour faire face aux situations qui se manifesteront tôt ou tard. Vous pouvez compter sur le Service des Travaux publics.

Bonne saison hivernale à toutes et à tous, soyons vigilants,

Sylvio Chénier, chef d'équipe



Décorations de Noël

Noël approche à grands pas! Comme vous pourrez le constater, l'hôtel de ville a été décoré de nombreuses lumières cette année. Nous encourageons tous les macaziens et macaziennes à décorer également leur résidence ou leur commerce afin de créer une ambiance des fêtes hors du commun dans notre belle municipalité.

Joyeux Noël et bon temps des fêtes
à tous!



Le nourrissage des chevreuils à des fins de loisir et ses conséquences

Le nourrissage du cerf de Virginie a des conséquences néfastes sur bien des points :

- * La rétention des cerfs dans des milieux moins favorables, en dehors des ravages;
- * Dommages à la propriété privée, près des sites d'alimentation, en particulier sur les terres agricoles et les vergers, sans oublier celles pouvant être causées aux arbustes ornementaux et jardins privés;
- * L'augmentation du nombre d'accidents routiers lorsque les sites de nourrissage sont à proximité d'une route;
- * La surutilisation de l'habitat du cerf au voisinage des sites d'alimentation par une trop grande concentration d'animaux;
- * Des maladies et de la mortalité causées par la consommation d'aliments inadéquats;
- * La transmission de maladies et de parasites au site de nourrissage : ingestion de nourriture contaminée par la salive, l'urine et les excréments;
- * Les activités de braconnage : le nourrissage facilite l'abattage des cerfs hors saison à courte distance avec des armes de petits calibres.

Pour de plus amples informations, voir le site internet du ministère : <http://www.mffp.gouv.qc.ca/faune/sante-maladies/nourrissage-cerfs.jsp>

C'est pour ces raisons que la municipalité a adopté en 2010, le règlement no 2010.056, qui stipule qu'il est interdit de nourrir les cerfs de Virginie dans les zones de villégiatures. Il est aussi interdit de nourrir les cerfs de Virginie à moins de 100 mètres d'un plan d'eau, d'un chemin public ou privé et à moins de 75 mètres du chemin public dans la zone urbaine.

Yves Séguin
Inspecteur en urbanisme et environnement.





La Régie des déchets de la Rouge planifie de composter les matières organiques de la municipalité de La Macaza

D'ici 2020, il sera interdit au Québec d'enfouir les matières organiques c'est-à-dire les restes de table et les résidus verts (feuilles mortes, résidus de jardin et branches). Rappelons que plus de 50 % du bac à déchets d'un citoyen à consommation moyenne est composé de matières organiques, et que 30 % du contenu du bac noir pourrait être détourné à court terme.

En mettant en place une nouvelle collecte qui consiste à l'ajout d'un bac, le bac brun, et en compostant les matières organiques, cela aura un impact significatif au site d'enfouissement sur les nuisances comme l'émission de méthane, les odeurs, les oiseaux indésirables, le traitement des eaux et la durée de vie du site d'enfouissement. De plus, cette matière une fois compostée sera redonnée sans frais aux citoyens et à la municipalité pour utilisation dans les jardins ou les parterres.

Suite à un processus rigoureux de respect des exigences du gouvernement, la Régie des déchets de la Rouge (RIDR) en collaboration avec les MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle ainsi que les villes participantes, met tout en œuvre afin de pouvoir construire l'installation de compostage dès l'été 2017 (date conditionnelle aux autorisations du gouvernement) et permettre à la municipalité de débiter la collecte des bacs bruns pour l'automne 2017.

Sous le slogan «Composter, c'est à notre portée», ce nouveau service de collecte, permettra aux citoyens de se départir de l'ensemble de leurs matières organiques, même celles qui habituellement ne sont pas mises dans les composteurs domestiques (viandes, produits laitiers, litières de petits animaux, etc). Toutes les informations seront communiquées en temps et lieu et des séances d'information seront également offertes.

Déjà, plus d'un million de Québécois participent à la collecte des bacs bruns. D'ici 2019, 10 municipalités membres de la RIDR feront composter leurs matières organiques à son nouveau site de compostage.

Cette activité s'inscrit dans le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) conjoint 2016-2020 adopté en août 2016 par les MRC d'Antoine-Labelle, des Pays-d'en-Haut et des Laurentides.

COÛTS DE LA CONFÉRENCE BOMARC

Samedi 12 novembre 2016

RECETTES :

Billets	154	5,00\$	770,00 \$
Billets gratuits – cadets	46		
Synopsis gratuits- cadets	39	5,00\$	195,00 \$
Aide municipale de La Macaza			<u>500,00 \$</u>
RECETTES TOTALES :			1 465,00 \$

DÉBOURSÉS :

Impression billets et synopsis	430,59 \$
Billets supplémentaires	<u>34,41 \$</u>
TOTAL DES DÉBOURSÉS	465,00 \$

SURPLUS : 1 000,00 \$

DONS :

Cadets de l'air Mt-Laurier chèque # 205	250,00 \$
Cadets de l'air St-Jovite chèque # 206	250,00 \$
Maison de la culture de la Macaza chèque #204	500,00 \$

EXTRAS PERSONNELS

DONS EN DÉBOURSÉS PAR BENOIT THIBEAULT

Photocopies Librairie Mille Feuilles	40,61 \$
Rallonge câble vidéo	10,34 \$
Plaque honorifique escadron 447	52,22 \$
Breuvages et goûter	49,25 \$
Montage vidéo – technicien	40,00 \$
Objets d'exposition	100,00\$
Vidéo – BOMARC	40,00 \$
TOTAL EN DONS (B. THIBEAULT)	332,42 \$

Merci de votre participation et confiance

Pièces justificatives disponibles sur demande

Jeunes en affaires

Ça peut aussi être TOI!



Tu as entre 16 et 30 ans?

Tu es étudiant à temps plein au Cégep, au CFP, à l'université, ici ou ailleurs?

Tu aimes l'entrepreneuriat et tu voudrais un jour avoir ta propre entreprise?

Le Club des futurs entrepreneurs de la MRC d'Antoine-Labelle, c'est pour toi!

Deviens membre du Club et tu pourras :

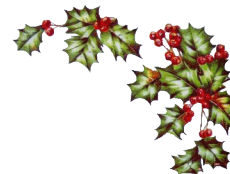
- Développer ton potentiel entrepreneurial.
- Établir ton réseau de contacts.
- Enrichir ton curriculum vitae et tes expériences.
- Connaître les services d'aide aux entreprises de la région.
- Participer à des conférences, des colloques et des concours.

Suis-nous sur notre page Facebook clubfeMRCAL pour connaître les différentes activités organisées.

Pour plus d'informations ou pour t'inscrire, contactes madame Isabelle Legault au 819 623-1545, poste 406 ou par courriel à clubfe@cldal.com.



Paniers de Noël 2016



Les personnes qui désirent recevoir des paniers de Noël en 2016 doivent en faire la demande directement dans la communauté de La Macaza (paroisse) avant le 11 décembre 2016.

Prenez rendez-vous en téléphonant au (819) 275-2610. Une personne responsable vous rencontrera à l'église durant la semaine ou le dimanche entre 10 h 00 et midi pour remplir la demande.

Le comité des paniers de Noël 2016.

- **Des boîtes pour recueillir les denrées non périssables sont à votre disposition à l'église, au dépanneur et au centre communautaire jusqu'au 16 décembre.**



Messe de Minuit (traditionnelle)
aura lieu le 24 décembre
à 22 h 00
à La Macaza.
Messe du jour de l'an
le 1^{er} janvier à 9 h 30.



Chères macaziennes,
Chers macaziens,

Cordiales salutations dans le Christ Seigneur !

Comme vous le savez sans l'ombre d'un doute, depuis le 31 juillet dernier, l'évêque de notre diocèse, Monseigneur Paul Lortie, a désigné un nouveau curé à la Paroisse Notre-Dame-de-la-Rouge. Mais qui est ce nouvel arrivant ?



Je m'appelle Steven St-Amour et je suis natif de Mont-Laurier. Je suis fils unique et mes parents, Yvon St-Amour et Yvette Cadieux, habitent cette ville. Âgé de 29 ans, je demeure le plus jeune prêtre du diocèse de Mont-Laurier. Eh oui ! Vous avez hérité du bébé ! J'espère que vous n'êtes pas trop déçus et que vous vous plairez à humer, dans cette jeunesse fringante, un parfum de fraîcheur !

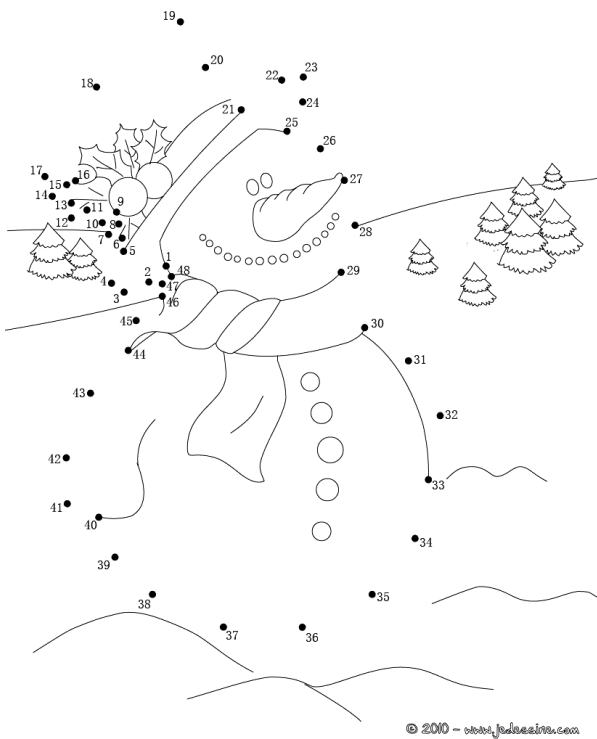
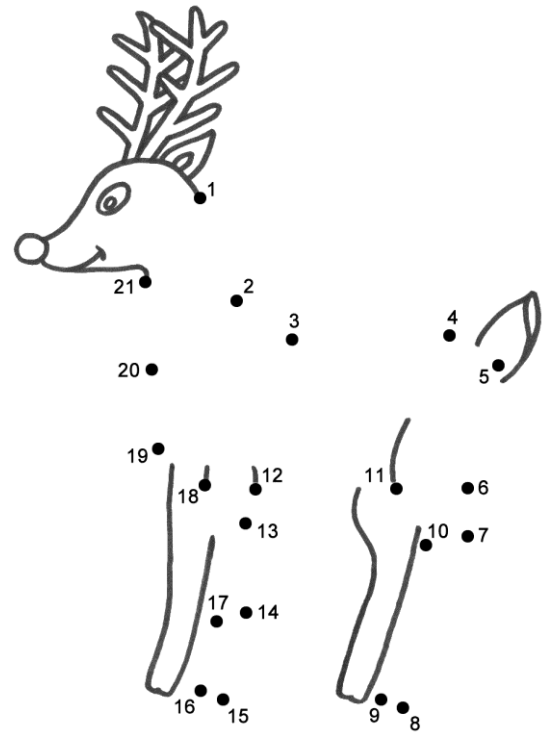
De 2007 à 2013, j'ai complété des études philosophiques et théologiques au Grand Séminaire de Montréal ; un lieu de formation dirigé par les Prêtres de Saint-Sulpice. Conformément au cursus de formation des futurs prêtres, j'ai aussi vécu deux stages pastoraux (2010 et 2013) avec les fidèles du secteur Mont-Tremblant. Après mon ordination presbytérale en la Cathédrale de Mont-Laurier, le 26 octobre 2014, notre évêque diocésain m'a nommé vicaire de ce même secteur.

Me voilà maintenant parmi vous afin de relever de nouveaux défis et de marcher à la suite du Christ en votre compagnie. Je suis convaincu que vous m'apporterez beaucoup et j'espère, malgré mes limites et mes faiblesses humaines, vous apporter autant de bonheur et de satisfaction.

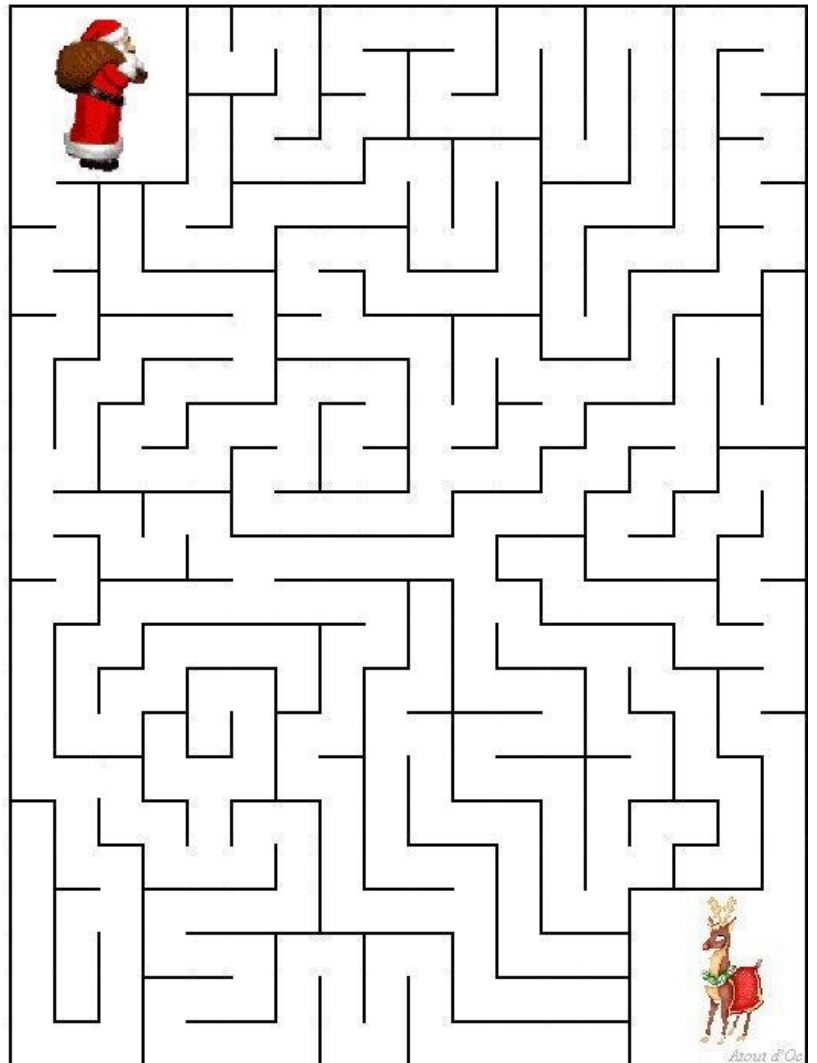
Mon unique désir s'avère le suivant : vous conduire davantage vers le Christ en étant le visage humain de sa Présence et vous transmettre mon amour de l'Église ; cette Église que j'ai choisi comme Épouse.

Merci d'être là, merci de m'accueillir comme l'un des vôtres et sachez que ma porte demeure toujours ouverte, peu importe l'heure ou le moment ! Et surtout, n'oubliez jamais que dans la vie d'un prêtre, sa plus grande richesse se trouve dans les fidèles qui lui sont confiés.

Abbé Steven St-Amour,
prêtre-curé



Le Père Noël voudrait trouver son renne pour porter les cadeaux.



Ton livre en cadeau pour Noël

Afin d'encourager la lecture chez les enfants de La Macaza, ta bibliothèque t'offre
un livre en cadeau pour Noël. *

Pour participer, **inscris-toi** entre le 29 novembre et le 9 décembre 2016,
au 819-275-2077 poste 26. **

Puis, passe chercher ton livre, sous l'arbre de Noël à la bibliothèque,
entre le 17 et le 22 décembre.

**Enfants entre 0 et 17 ans, de La Macaza, admissibles seulement.*

***Inscriptions obligatoires.*

*Merci à tous ceux qui ont rendu ce projet possible en achetant nos livres
élagés cet été. Chaque contribution est grandement appréciée.*

Merci également à notre commanditaire : **Construction P-O Lefebvre**



Les jeunes lecteurs de La Macaza vous remercient!

**Procurez-vous l'un de nos
magnifiques sacs à
l'effigie du Pont Macaza.**

**Disponible au bureau
municipal ou à votre
bibliothèque au coût de
5.00\$/sac.**

**Un souvenir pratique et
réutilisable à prix
modique**

**Faites vite, les quantités
sont limitées!**

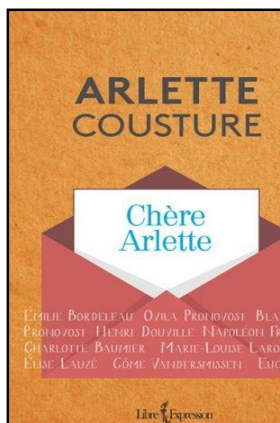


HORAIRE DES FÊTES - BIBLIOTHÈQUE

FERMÉ du 23 décembre au 2 janvier inclusivement

*En mon nom et en celui de toute l'équipe de la bibliothèque,
nous vous souhaitons à tous et à toutes, de Joyeuses Fêtes.*

À l'an prochain!



Chère Arlette

Arlette Cousture

Résumé

Chère Arlette est un roman choral composé de lettres de plusieurs des personnages de la trilogie Les Filles de Caleb à leur auteure, Arlette Cousture. Au moyen de ces missives, Émilie, Ovila, Charlotte et les autres lui révèlent leurs impressions, leurs opinions, et parfois même leurs frustrations sur la manière dont leur histoire a été écrite. Le temps de quelques pages, nous retrouvons ces figures qui ont marqué l'imaginaire des Québécois, et nous les découvrons sous un tout nouveau jour.

La Maison de la culture de La Macaza lance un appel

La Maison de la culture de La Macaza est située au 67, rue des Pionniers, dans le couvent-école du village, reconnu comme un joyau patrimonial dans l'Inventaire du patrimoine culturel de la MRC d'Antoine-Labelle. La vieille école constitue un lieu identitaire unique pour se rassembler, échanger, se développer et se définir.



Le 2 novembre dernier, la passation d'une cloche d'école rurale a marqué le lancement de la campagne de financement et de recrutement de la Maison de la culture. Les membres de la communauté sont invités à s'impliquer dans cet important projet qui marque le début d'une nouvelle étape dans la vie culturelle de La Macaza. La Maison de la culture de La Macaza a besoin du soutien des individus, familles, organismes et entreprises de la région en préparation d'une inauguration prochaine. Participez en tant que membre, bénévole et donateur. Pour de plus amples renseignements ou pour une visite des lieux, n'hésitez pas à communiquer avec nous à maisonculturemacaza@gmail.com ou par téléphone au 819-278-5364.

Les Joyeux Macaziens en décembre



Cartes du lundi... 5, et 12 à 19 h

Activités du jeudi ... 1, et 8 à 13 h

Billard ... jeudi à 13 h

Fermeture le 10 décembre 2016 retour le 5 janvier 2017

SOUPER DE NOËL TRADITIONNEL samedi 10 décembre

20\$ membres et 23\$ non-membres

Billets disponibles du 26 novembre au 5 décembre
au dépanneur ou Jacqueline Allard (819) 275-1489



Les Joyeux Macaziens en janvier

Cartes du lundi... 2, 9, 16, 23 et 30 à 19 h

Activités du jeudi ... 5, 12, 19 et 26 à 13 h

Billard ... jeudi à 13 h

Dîner pizza ... jeudi le 19 à midi

Le 1^{er} jeudi de chaque mois ... jeu de poches

À partir de 10 h avec son « lunch »

Calendrier des évènements

3 décembre : Dépouillement de l'arbre de Noël

12 décembre : Consultation sur les priorités des citoyens pour l'année 2017 à 18 h 00

12 décembre : Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h 00

20 décembre : Séance extraordinaire – présentation du Budget 2017

9 janvier : Séance ordinaire du conseil municipal à 19h

22 janvier : Le Brunch comme inscrit au calendrier 2016. Reporté au 19 mars 2017.

Activité de bingo dinde

Voici quelques nouvelles de nos amis Chevaliers de Colomb, du conseil 5851 de l'Annonciation, qui organisent encore cette année un BINGO-DINDE, le mercredi 14 décembre prochain à 19h, à l'aréna de Rivière-Rouge.

Vous pouvez vous procurer les billets en pré-vente au coût de 10,00\$, auprès de Jean Zielinski, au [\(819\)275-5918](tel:8192755918), ou auprès de M. Jacques Gauthier, à la librairie Chalifoux-Gauthier, de Rivière-Rouge, au [\(819\)275-1413](tel:8192751413), les billets vendus à la porte seront de \$12.00, réservez-tôt.

De plus comme à chaque année les Chevaliers de Colomb, vendent de délicieux gâteaux aux fruits que l'on peut se procurer aux mêmes endroits cités plus haut, au prix de 8,00 \$ les célos, 14,00\$ les couronnes et 15,00\$ les gâteaux de la pâtisserie de La Minerve.

Supportons nos Chevaliers de Colomb.

JEAN ZIELINSKI, C de C.

